

Séance du Grand Conseil

Mardi 16 mars 2010

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	<p>Communications</p> <p>Monsieur le Président invite les présidents des groupes politiques ainsi que les membres du Bureau du GC à se présenter à midi vers lui.</p> <p>Le Président annonce que le point 12 de l'ordre du jour est retiré pour raison d'absence de Monsieur Alain Monod, rapporteur de minorité, ce point sera traité lors d'une prochaine séance.</p> <p>Le Président fait une déclaration dédiée à la journée de la Francophonie.</p>			
	2.	<p>Dépôts</p> <p>Interpellations : (10_INT_357) André Chatelain, (10_INT_358) Fabienne Despot, (10_INT_359) Jean-Robert Aebi, (10_INT_360) Félix Glutz, (10_INT_361) Nicolas Rochat, (10_INT_362) Philippe Jobin, (10_INT_363) Pierre-Alain Favrod.</p> <p>Motion : (10_MOT_105) Bernard Borel.</p> <p>Postulats : (10_POS_181) Jean-Michel Dolivo, (10_POS_182) Philippe Martinet, (10_POS_183) Ginette Duvoisin.</p>			
RENV-CE	3.	(10_INT_353) Interpellation Philippe Ducommun intitulée EVAM - bref état des lieux après 2 ans de fonctionnement (Ne souhaite pas développer)			
RENV-CE	4.	(10_INT_355) Interpellation Pierre-Yves Rapaz intitulée Politique cantonale de l'asile à l'aune des nouvelles dispositions fédérales, quelle marge de manoeuvre pour en limiter les effets sur les finances cantonales et communales (Ne souhaite pas développer)			
RENV-CE	5.	(10_INT_354) Interpellation Philippe Cornamusaz et consorts au sujet du fonds de prévention et d'indemnisation des dégâts du gibier (Ne souhaite pas développer)			
RENV-CE	6.	(10_INT_356) Interpellation Cesla Amarelle demandant au Conseil d'Etat de mettre enfin un terme à son attentisme en matière de discriminations salariales envers les femmes (Souhaite développer)			

Séance du Grand Conseil

Mardi 16 mars 2010

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-COM	7.	(10_MOT_104) Motion André Marendaz et consorts concernant l'entretien des routes cantonales en traversée de localités et demandant qui fait quoi (Souhaite développer et demande le renvoi en comm. avec plus de 20 signatures)			
RENV-COM	8.	(10_INI_034) Initiative législative rédigée en termes généraux consistant à proposer une révision partielle de la loi sur le Grand Conseil du 8 mai 2007 en vertu de l'article 111 de la Constitution vaudoise du 14 avril 2003 (Souhaite développer et demande une prise en considération immédiate et renvoi à une comm. du Grand Conseil, avec moins de 10 signatures) Cosignée par 10 députés, la prise en considération de l'initiative est acceptée par 99 oui, sans avis contraire et aucune abstention. Le renvoi de l'initiative à l'examen d'une commission du Grand Conseil est accepté par 63 oui, 34 non et 5 abstentions.			

Séance du Grand Conseil

Mardi 16 mars 2010

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	9.	<p>(262) Exposé des motifs et projet de décret ordonnant la convocation des électeurs pour se prononcer sur la modification de l'article 151 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 et Projet de loi modifiant la loi du 7 décembre 2004 sur les fusions de communes et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Vassilis Venizelos et consorts visant à dégager les conditions favorables aux fusions de communes volontaires(1er débat)</p> <p>(1er débat) : l'entrée en matière sur le projet de décret sur la modification de l'art. 151 de la Constitution du Canton de Vaud du 14 avril 2003 est acceptée à l'unanimité : les art. 1,2 et 3 sont acceptés sans discussion. Le projet de décret est accepté à l'unanimité. L'entrée en matière sur le projet de loi sur les fusions de communes est acceptée à l'unanimité : tous les articles sont acceptés sans discussion. Le projet de loi est accepté à l'unanimité. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et acceptée par 109 oui, 1 non et 5 abstentions. (2ème débat) : projet de décret sur la modification de l'art. 151: tous les articles sont acceptés sans discussion et à l'unanimité. Projet de loi sur la fusion des communes, tous les articles sont acceptés sans discussion. En vote final, le projet de décret et de loi sont adoptés à l'unanimité et sans discussion. Fin du 2ème débat. Le rapport du Conseil d'Etat sur le postulat Vassilis Venizelos est accepté à l'unanimité et sans discussion.</p>	DINT.	Manzini P.	

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	10.	(241) Exposé des motifs et projets de lois modifiant la loi du 4 juillet 2006 sur l'exécution des condamnations pénales et la loi du 7 novembre 2006 sur l'exécution de la détention avant jugement(1er débat) (1er débat) : l'entrée en matière sur le projet de lois est acceptée à l'unanimité. Projet de loi sur l'exécution des condamnations pénales : tous les articles sont acceptés sans discussion. Projet de loi sur l'exécution de la détention avant jugement : tous les articles sont acceptés sans discussion. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et acceptée par 89 oui, 5 non et 9 abstentions. (2ème débat) : projet de loi sur l'exécution des condamnations pénales : tous les articles sont acceptés sans discussion et à l'unanimité. Projet de loi sur l'exécution de la détention pénale : tous les articles sont acceptés sans discussion. En vote final, les projets de lois sont adoptés à l'unanimité. Fin du 2ème débat.	DINT.	Buffat M.O.	
OA	11.	(251) Exposé des motifs et projet de décret fixant le salaire du Procureur général(1er débat) (1er débat) : l'entrée en matière sur le projet de décret est accepté à l'unanimité : tous les articles sont acceptés sans discussion. Fin du 1er débat. Une demande de 2ème débat immédiat est présentée et acceptée par 79 oui, 7 non et 11 abstentions. (2ème débat) : projet de décret fixant le salaire du Procureur général : tous les articles sont acceptés sans discussion et à l'unanimité. En vote final, le projet de décret est adopté à l'unanimité. Fin du 2ème débat.	DINT.	Delacour A.	
RENV-T	12.	(09_INI_020) Initiative Pierre-Yves Rapaz au nom du groupe UDC demandant la modification de l'article 142 de la Constitution cantonale par l'abaissement du droit de vote en matière communal de 18 ans à 16 ans	DINT	Christen J. (Majorité), Monod A. (Minorité)	23/03/2010
TRAITE	13.	(09_INT_243) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Michaël Buffat demandant si les condamnés vaudois échappent aussi à leur peine et se jouent des jours amendes	DINT.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 16 mars 2010

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	14.	(09_INT_274) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Philippe Martinet et consort demandant comment l'Etat peut mieux épauler les membres de l'autorité communale qui s'élèvent contre des dysfonctionnements et/ou violations de lois	DINT.		
RET	15.	(09_INI_022) Initiative législative Bernard Borel et consorts pour une élection au Grand Conseil réellement représentative et proportionnelle Monsieur le député Bernard Borel annonce le retrait de son initiative.	DINT	Chollet J.L.	
TRAITE	16.	(09_INT_176) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Eric Bonjour concernant les cambriolages et demandant si les victimes sont coupables dans notre Canton et à quand un retour de la répression comme mesure de prévention dans ce domaine	DINT.		
RENV-CE	17.	(09_PET_033) Pétition pour la régularisation de familles sans-papiers Les conclusions du rapport de la commission sont refusées par 67 oui, 68 non, et 4 abstentions. Une demande d'appel nominal est soutenue par plus de 20 députés. La prise en considération est acceptée au vote nominal par 69 oui, 67 non et 2 abstentions. La pétition est renvoyée au Conseil d'Etat.	DINT	Christen J.	
REF	18.	(09_PET_047) Pétition pour une politique migratoire respectueuse de la dignité humaine La prise en considération partielle de la pétition est refusée par 61 oui, 69 non et 2 abstentions. La pétition est classée.	DINT	Schwab C.	
TRAITE	19.	(09_INT_186) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Stéphane Montangero et consorts demandant si les Vaudois-es ont une vie tout à fait normale	DINT		
TRAITE	20.	(09_INT_188) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jacques Nicolet demandant si l'agrandissement du centre de détention de Champ-Dollon intéresse aussi les Vaudois	DINT.		
TRAITE	21.	(09_INT_201) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation François Brélaz concernant l'asile et demandant ce qui se passerait si le Conseil fédéral était moins avare	DINT.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 16 mars 2010

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	22.	(09_INT_237) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation François Brélaz concernant le procès (perdu) du SAJE contre le SPOP et l'EVAM et demandant si le Conseil d'Etat est prêt à exiger le remboursement des frais occasionnés	DINT.		
TRAITE	23.	(09_INT_280) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation François Brélaz demandant si le trafic de cocaïne à Lausanne est aux mains des requérants d'asile	DINT.		
TRAITE	24.	(09_INT_281) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation François Brélaz demandant quand interviendra le retour au Burkina-Faso d'une demandeuse d'asile	DINT.		
TRAITE	25.	(09_INT_293) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jean-Michel Dolivo et consorts concernant les mineurs et la procédure de poursuite	DINT.		
TRAITE	26.	(09_INT_299) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Nicolas Rochat et consorts demandant à savoir quels sont les critères les plus pertinents et non arbitraires aux yeux du Service de la population, pour une demande de conversion de permis F en permis B	DINT.		
TRAITE	27.	(09_INT_271) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Michaël Buffat demandant si mariages et permis de séjour font très bon ménage dans le canton de Vaud	DINT.		

Séance du Grand Conseil

Mardi 16 mars 2010

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	28.	<p>(153) Exposé des motifs et projet de loi sur la faune (LFaune) et projet de loi modifiant la loi du 28 février 1989 sur la faune et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Anne Décosterd et consorts demandant que la problématique du loup soit intégrée à la loi cantonale sur la faune.(2ème débat)</p> <p>(2ème débat) : art. 61, un amendement est déposé par M. Alexis Bally demandant le retour au texte proposé par la commission. Un amendement est déposé par M. Olivier Gfeller demandant le retour au texte du Conseil d'Etat. Les deux amendements sont opposés par un vote : l'amendement Bally est accepté par 45 oui, 80 non et 3 abstentions.</p> <p>L'amdt. Bally est opposé par vote à la version adopté au 1er débat, avec un sous amdt. Surer. Le texte du 1er débat est confirmé par 53 oui, 78 non et aucune abstention. Fin du 2ème débat. En vote final, le projet de loi (LFaune) est adopté une large majorité et quelques abstentions.</p> <p>Le rapport du Conseil d'Etat sur le postulat Anne Décosterd est accepté avec une large majorité et quelques abstentions</p>	DSE.	Bally A.	
OA+M	29.	<p>(228) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit cadre de CHF 1'850'000.- en vue du financement d'actions destinées à lutter contre les micropolluants(1er débat)</p> <p>(1er débat) : l'entrée en matière sur le projet de décret est acceptée avec une large majorité et quelques abstentions : art. 1, l'amdt. de la commission est accepté par 53 oui, 50 non et 1 abstention. L'art. 1 amendé est accepté par 54 oui, 50 non et 2 abstentions. Une demande d'appel nominal est soutenue par plus de 20 députés. Au vote nominal l'art. 1 amendé est accepté par 55 oui, 53 non et 1 abstention. Fin du 1er débat.</p>	DSE.	Apothéloz S.	
REF	30.	<p>(09_MOT_072) Motion Jean-Michel Dolivo et consorts pour réglementer dans le Canton de Vaud la recherche de renseignements par les entreprises privées</p> <p>Les conclusions de la commission sont acceptés par 69 oui, 56 non et 2 abstentions. La motion est classée.</p>	DSE	Bernhard M. (Majorité), Amarelle C. (Minorité)	

Séance du Grand Conseil

Mardi 16 mars 2010

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	31.	(08_INT_154) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Isabelle Chevalley concernant l'élaboration d'un rapport sur les possibilités d'économie d'électricité et de production à partir de sources renouvelables situées sur le territoire cantonal	DSE.		
TRAITE	32.	(09_INT_205) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre-Alain Favrod demandant si les turbulences dans la gestion du projet de correction du Rhône R3 affecteront les Vaudois	DSE.		
TRAITE	33.	(09_INT_180) Réponse du Conseil d'Etat aux interpellations : - Nicole Jufer et consorts demandant au Conseil d'Etat quelles sont les initiatives qu'il entend mettre en oeuvre pour les collaboratrices et collaborateurs de l'Etat qui doivent faire garder leur(s) enfant(s) - Nuria Gorrite et consorts concernant la fermeture de la nursery de Marcellin La réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Mme Nicole Jufer est traitée. Une détermination est déposée par Mme Nuria Gorrite à la suite de la réponse du CE à son interpellation. Elle est acceptée par 79 oui, 14 non et 21 abstentions. La détermination de Mme Gorrite est ainsi renvoyée au Conseil d'Etat.	DSE.		
TRAITE	34.	(09_INT_210) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jacqueline Rostan et consorts concernant le réseau Emeraude	DSE.		
TRAITE	35.	(09_INT_255) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Jacques Nicolet demandant, au sujet de la publicité de l'ECA, qui des assurés ou des sociétés mandatés pour la gestion de cette campagne, sont les vrais gagnants	DSE.		
RENV-T	36.	(08_POS_058) Postulat Eric Bonjour et consorts - Quelles mesures prendre contre les agressions contre l'intégrité des Vaudois de même que contre les cambriolages et le homejacking Monsieur le député Golaz, rapporteur de la commission est excusé, Ce point de l'ordre du jour sera traité lors d'une prochaine séance.	DSE	Golaz O.	23/03/2010

Séance du Grand Conseil

Mardi 16 mars 2010

de 9 h.30 à 17 h.00

Procès-Verbal

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
TRAITE	37.	(09_INT_244) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Eric Bonjour demandant qui de la Conseillère d'Etat, de la direction de la police ou des médias dit la vérité	DSE.		
TRAITE	38.	(09_INT_278) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Béatrice Métraux intitulée bienséance, respect et équité, trois concepts mis à mal dans cette campagne sur la réforme sécuritaire	DSE.		
TRAITE	39.	(09_INT_185) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre-André Pernoud concernant l'utilisation du pistolet à impulsion électrique taser	DSE.		
RENV-CE	40.	(09_POS_149) Postulat José Durussel et consorts visant à réduire les accidents dus à la présence de gibier sur les routes vaudoises La prise en considération du postulat et son renvoi au CE est accepté avec une large majorité et quelques abstentions.	DSE	Rochat N.	

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :